

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
**Monsieur A. GOFFART, Directeur**  
*A.A.T.L. – Direction de l'Urbanisme*  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
1035 BRUXELLES

V/réf. : 04/PFD/403166  
N/réf. : AVL/CC/BXL-7.61/s.501  
Annexes : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue des Palais Outre-Pont / angle rue Albert. Placement d'un urinoir public.  
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS  
*(Dossier traité par F. Guillan Suarez)*

En réponse à votre lettre du 26 mai 2011 sous référence, reçue le 30 mai, nous avons l'honneur de vous communiquer les **remarques et recommandations** émises par notre Assemblée, en sa séance du 8 juin 2011, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne une partie de l'espace public située dans la zone de protection de la gare du domaine royal, classée comme monument par arrêté du 26/09/1996. Elle porte sur l'installation d'un urinoir public, en lieu et place de bulles à verre, implantées au droit de l'ancien pont ferroviaire.

La Commission observe que la disposition des accès aux urinoirs de la vespasienne empêche d'accoler celle-ci contre le mur du pont (position la plus favorable) et oblige à la décaler sur le trottoir et donc à empiéter davantage sur celui-ci, ce qui n'est pas positif.

Elle constate, par ailleurs, que le trottoir situé de l'autre côté de la rue Albert, plus large et également occupé partiellement par des bulles à verre, permettrait un aménagement plus adéquat de l'urinoir qui y présenterait une gêne moins importante pour le passage des piétons.

**La Commission demande donc à la ville de revoir l'implantation de l'urinoir en fonction de la remarque qui précède, moyennant l'enlèvement des bulles à verre qui sont présentes sur ce trottoir.**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGEMANS  
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Sybille Valcke  
- A.A.T.L. – D.U. : Guillan Suarez  
- Concertation de la Ville de Bruxelles